



SOCIAL

HANDIPLAGE, UN HAVRE DE DÉTENTE

Située près de la base nautique de La Salis, la HANDIPLAGE réserve un accueil personnalisé aux personnes en situation de handicap et facilite leur accès à la baignade et à la détente avec transats et parasols.

Publié le 24 mai 2023

Accessible à toute personne titulaire d'une carte CMI ou invalidité/priorité/stationnement, la HANDIPLAGE labellisée "Tourisme & Handicap" et "Handiplage 4 bouées", est ouverte du 9 juin au 31 août, 7 jours sur 7 jours (jours fériés compris), de 9h30 à 18h30.

Des prestations et des équipements adaptés gratuits

Chaque jour, une équipe d'handiplagistes spécifiquement formés aux différents types de handicaps et tous titulaires du PSC1 (formation aux Premiers Secours Civiques de niveau 1)

Des fauteuils amphibies (Tiralos, Hippocampes) tractés par un handiplagiste, roulant sur le sable et flottants sur l'eau, pour accompagner à la baignade les Personnes à Mobilité Réduite

Un tapis spécifique, de couleur bleue (pour le contraste visuel nécessaire aux personnes malvoyantes), afin de faciliter le déplacement des fauteuils et de stabiliser la marche

Le système "Audioplage" dispositif de balisage sonore en mer, qui donne accès à la baignade aux personnes déficientes visuelles, en toute autonomie, et dans des conditions optimales de sécurité grâce à un bracelet émetteur

Des espaces détente, avec mise à disposition de parasols, de transats et de chaises

Des toilettes, douches et vestiaires

Comment s'y rendre ?

Un arrêt de bus "HANDIPLAGE" à l'entrée de la plage adaptée

Une navette accessible (ligne 14) qui dessert la plage adaptée

Des places de stationnement gratuites, situées à proximité, réservées aux personnes titulaires d'une Carte Inclusion Mobilité (mention stationnement)

Modalités d'inscription :

Cette année 2 possibilités vous sont proposées pour l'inscription :

1. 100% en ligne en tapant handiplage.ccas-antibes.fr
2. ou en complétant [la fiche d'inscription](#) accompagnée du justificatif demandé. Vous pouvez nous les faire parvenir :
 - Par mail :
 - Par courrier : CCAS d'Antibes Juan-les-Pins - Service Point Handicap, 2, Avenue de la Libération - BP 83 - 06602 ANTIBES CEDEX
 - Ou directement au service Point Handicap du CCAS sur rendez-vous (04.92.91.39.08)

Une fois votre inscription vérifiée et validée par le service, vous recevrez un accusé de réception et pourrez ensuite accéder aux réservations.

Modalités de réservation : APRES VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Egalement 2 possibilités :

1. 100% en ligne en tapant : handiplage.ccas-antibes.fr
2. Par téléphone au 04 92 91 39 06 -7j/7 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Renseignements : 04 92 91 39 08 – du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

LES RÉSERVATIONS SONT OUVERTES, TÉLÉCHARGEZ LA FICHE D'INSCRIPTION



HÔTEL DE VILLE D'ANTIBES - JUAN-LES-PINS

24 Cours Masséna,
06600 Antibes